

SEANCE DU 28 janvier 2015 :

Le vingt-huit janvier deux mille quinze à vingt heures trente le Conseil s'est réuni sous la présidence du Maire Mme LAGARDERE.

Présents : Mmes LAGARDERE, ROUSSEAU, VRAC, BOQUIN, DAUBA, Mrs ESPUNY, ESPAGNET, BALUTEAU, BOUIC, BARBEDIENNE, GOURGUES

La séance est ouverte.

Les comptes rendus des dernières du 26 novembre et du 14 janvier sont acceptés par l'ensemble du Conseil municipal.

Le Conseil comme prévu procède au vote des membres à la commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF).

Pour les propriétaires non bâtis ont été élus :

- Titulaires :
 - Mr REY
 - Mr de PREMARE
 - Mr BARBEDIENNE
- Suppléants :
 - Mr J.P DARCOS
 - Mme BOQUIN

Pour les propriétaires forestiers ont été élus :

- Titulaires :
 - Mme MEYNIE
 - Mr P.CARDOIT
- Suppléants :
 - Mr DUFLET
 - Mr DARGUENCE

Pour les conseillers municipaux :

- Mr ESPAGNET
- Mr ESPUNY
- Mr BALUTEAU

La CCAF est maintenant créée.

Le Maire informe le conseil qu'un référent doit être désigné pour représenter la commune à la commission PLUI de la CDC afin de suivre l'évolution de ce PLUI.

Mr Stéphane ESPUNY a été désigné par le conseil municipal.

Madame le maire a lu aux conseillers la délibération établit contre la réorganisation du service postal.

Après plusieurs modifications le conseil a donné son accord pour cette délibération.

Des conseillers ont signalés plusieurs dépôts sauvages d'ordures.

Mr BALUTEAU va prendre des photos et un courrier sera fait par le Maire à la gendarmerie.

Il a été aussi constaté que beaucoup de chiens divaguaient dans la commune et que cela devenait un problème sérieux, et que la gendarmerie en sera informée à chaque fois.

Suite à l'arrivée de nouvelles familles à LERM et Goualade les effectifs du RPI sont en augmentation.

L'association des parents d'élèves « les ptits loups » organise une vente de crêpes le 06 février 2015.

La séance est levée.